

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

RACCORD ENCLIQUETABLE

FICHE N° 401

Période de fabrication : 1975-1999
Fabricant : A-Raymond, Cours Berriat, Grenoble
Domaines : Procédés industriels
Sous-domaines : Fixation
Organisme : Musée Privé Arhome
Ville : Grenoble (Isère)
Modèle :
Matériaux : Fibre de verre, Polyamide

Description

Le brevet du Raccord Encliquetable Raymond (ou R.E.R en abrégé) a été déposé le 7 décembre 1993 en France, Allemagne, Italie, Espagne, Grande-Bretagne, aux États-Unis, Canada, Mexique, Brésil, Japon, Chine, Corée du Sud.

Le Raccord Encliquetable Raymond dit RER a été inventé par Emilio Moretti assisté de Gaïtan D'Aloia.

Le raccord rapide débrochable sert à l'emmanchement d'un embout tubulaire embrochable (3) muni d'une nervure de retenue périphérique (4). Le raccord rapide débrochable se compose en l'occurrence d'un corps cylindrique formant logement (1) et d'un gabarit d'emmanchement central (6) pour introduction de l'embout embrochable (3), et d'un organe de blocage séparé (2) en matière plastique à cédage élastique dur, qui est muni d'arêtes de retenue (17) capables de se déformer élastiquement, orientées vers l'intérieur suivant un tracé en arc de cercle, destinées à venir cramponner par derrière la nervure de retenue (4) après emmanchement de l'embout embrochable (3) qui est immobilisé en position d'accouplement dans le sens axial par rapport à la paroi du corps (5). Ces arêtes de retenue (17) comportent, sur leur côté emmanchement, des faces d'introduction (18) présentant une conicité orientée vers le côté introduction, sous l'action desquelles les arêtes de retenue (17) s'écartent lors de l'emmanchement de l'embout embrochable (3). Pour pouvoir dégager plus facilement les arêtes de retenue (17) dans le sens radial, celles-ci sont reliés ensemble, au niveau de leurs extrémités, par des barrettes entretoises élastiques (14) se rapprochant l'une de l'autre suivant un tracé en V, les zones de jonction étant respectivement disposées dans l'enceinte de la fenêtre (11) et pouvant être comprimées depuis l'extérieur par des plaquettes de compression incurvées (15).

Le RER sert à raccorder les tuyaux de fluides (eau, huile, essence) aux différents organes auxquels les fluides contribuent.

Utilisation

Les applications du RER sont les suivantes : raccord du circuit de carburant au moteur et au réservoir, raccord de la pompe d'injection.

Trois cents millions de pièces ont été produites en 2011, représentant 20% de la production de la société A-Raymond. Il existe 2600 modèles de RER. Ce produit a permis l'ouverture de marché chez les Coréens, les Japonais (Toyota) et les Indiens.





R.E.R

RACCORDS ENCLIQUETABLES RAYMOND

RG 484

N° de dépôt : 0 605 801

Date : 07.12.93

Origine :



Inventeurs :

E. MORETTI
G. D'ALOIA

Série :

061832	061951
061844	061846
061840	061847
061845	061952

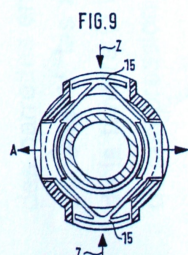
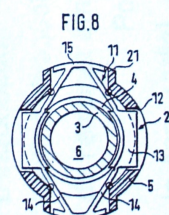
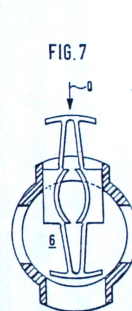
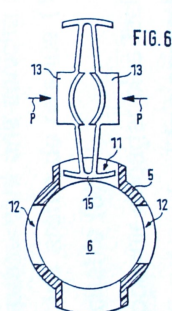
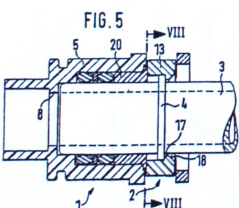
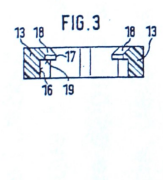
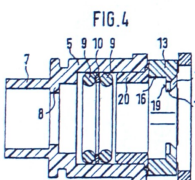
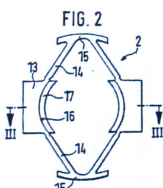
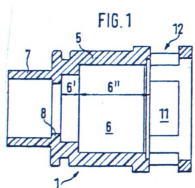
Extensions :

AT, BE, ES, FR, GB,
IT, NL, PT, SE
US, CA, ME, JP, KR, CS

RESUME

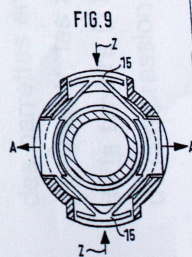
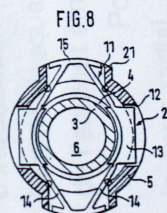
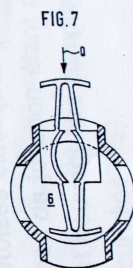
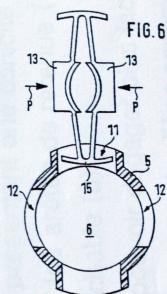
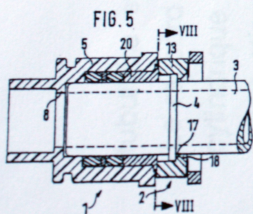
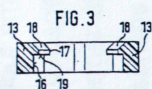
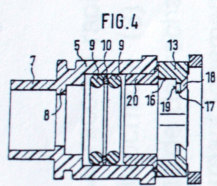
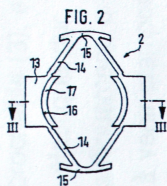
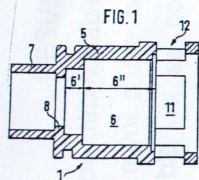
Le raccord rapide débrochable sert à l'emmanchement d'un embout tubulaire embrochable (3) muni d'une nervure de retenue périphérique (4). Le raccord rapide débrochable se compose en l'occurrence d'un corps cylindrique formant logement (1) et d'un gabarit d'emmanchement central (6) pour introduction de l'embout embrochable (3), et d'un organe de blocage séparé (2) en matière plastique à cédage élastique dur, qui est muni d'arêtes de retenue (17) capables de se déformer élastiquement, orientées vers l'intérieur suivant un tracé en arc de cercle, destinées à venir cramponner par derrière la nervure de retenue (4) après emmanchement de l'embout embrochable (3) qui est immobilisé en position d'accouplement dans le sens axial par rapport à la paroi du corps (5). Ces arêtes de retenue (17) comportent, sur leur côté emmanchement, des faces d'introduction (18) présentant une conicité orientée vers le côté introduction, sous l'action desquelles les arêtes de retenue (17) s'écartent lors de l'emmanchement de l'embout embrochable (3).

Pour pouvoir dégager plus facilement les arêtes de retenue (17) dans le sens radial, celles-ci sont reliées ensemble, au niveau de leurs extrémités, par des barrettes entretoises élastiques (14) se rapprochant l'une de l'autre suivant un tracé en V, les zones de jonction étant respectivement disposées dans l'enceinte de la fenêtre (11) et pouvant être comprimées depuis l'extérieur par des plaquettes de compression incurvées (15).



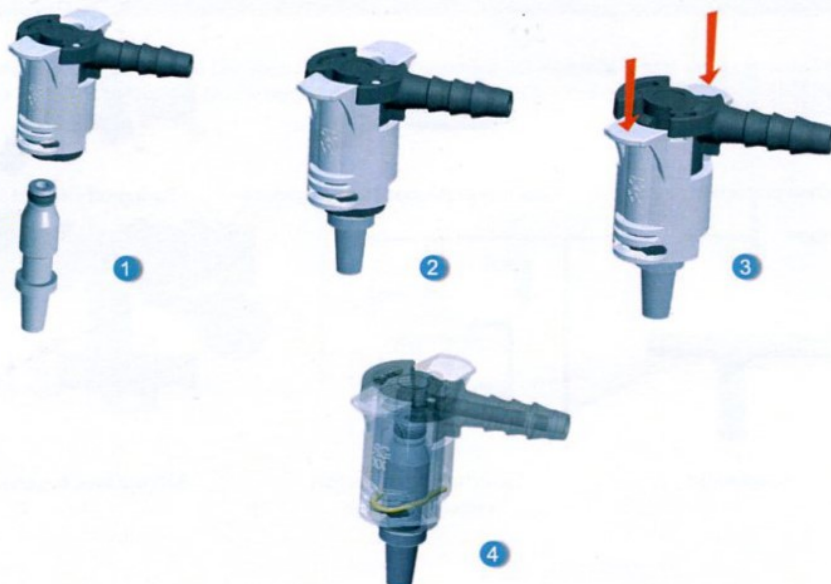
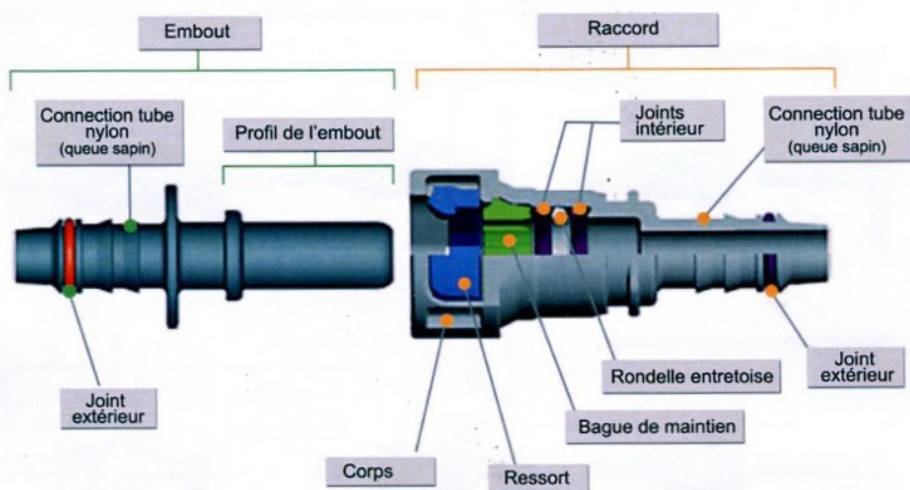
A. Raymond

SYSTEMES DE FIXATION TECHNIQUES



A. Raymond

SYSTEMES DE FIXATION TECHNIQUES



Ce document est prot g  par le Droit de la Propri t  Intellectuelle.   2006-2011 RAYCONNECT INTERNATIONAL - Tous droits r serv s

Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Raccord encliquetable (ARaymond, Cours Berriat, Grenoble), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=28191>, consult  le 2026-07-26